

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 111 (1966)
Heft: 4

Rubrik: Chronique du tir

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cles qui dépasseraient une surface pouvant varier au choix du pilote entre 200 et 1500 mètres au-dessous de l'avion. Les obstacles ainsi signalés, pour la plupart des chaînes de collines ou de montagnes, peuvent être évités par le côté ou par le haut. Cet aide de navigation permet de descendre, par n'importe quel temps, de l'altitude d'approche jusqu'à visibilité du sol sans devoir faire appel à une centrale de direction terrestre. On étend ainsi considérablement l'utilisation de notre arme aérienne qui, dans la zone des combats, est encore tributaire aujourd'hui de bonnes conditions atmosphériques.

L'appareil de navigation du Taran se compose d'un calculateur qui donne constamment la position, la direction de vol et la distance jusqu'à un but déterminé. Ces éléments sont représentés sur un projecteur de carte. Grâce à cet appareil, le pilote reconnaît sa position momentanée d'un seul coup d'œil, de nuit comme par brouillard. Ce moyen moderne de navigation représente, lui aussi, pour nos pilotes de milice un gros appoint, en les déchargeant de leur tâche principale actuelle — l'orientation dans le terrain — et en leur permettant de se concentrer sur la recherche et le combat de leur objectif. Une fois la mission remplie, une simple commutation fournit au pilote toutes les informations dont il a besoin pour rentrer à sa base.

Lieutenant Marcel H. KEISER

Chronique du tir

« Single » ou « Double action »

Pour ceux qui ont enchanté leur enfance avec les exploits de « Buffalo Bill » et quelques autres conquérants du Far West américain, cette terminologie n'est pas une inconnue, encore que pour certains dénuée d'une signification précise.

Le commerce des armes a repris cette désignation dans sa langue originelle, autant pour des raisons publicitaires que de simplification. Les pays de langue française se sont contentés d'appliquer la traduction littérale.

Mais au fait que signifie une arme de poing à « simple » ou « double action » et quels avantages ou inconvénients ces deux systèmes représentent-ils ?

Il nous faut remonter à la fin du siècle dernier qui marque la création du fameux revolver *Colt. 44 Pacificateur, Single Action*. Pour mettre l'arme à « l'armé », le tireur devait effectuer une traction du pouce sur le chien avant de presser la détente. Le mécanisme d'entraînement du barillet était alors couplé au chien. Cette conception mécanique favorisait le tir rapide au jugé. Les « pistoliers » de l'époque procédaient de la manière suivante : l'arme à hauteur de hanche, le doigt à fond de détente, réalisant ainsi un débrayage permanent de la gâchette. D'un rapide mouvement de la main gauche d'avant en arrière le tireur portait vivement le chien à la position « armé ». N'étant pas retenu par le cran de gâchette, le chien se rabattait instantanément pour réaliser la percussion. Cette technique demeurait l'apanage de quelques spécialistes. Quant à la majorité des utilisateurs le gain réalisé en rapidité et en ... folklore était largement perdu par l'imprécision notoire du procédé (les films de western mis à part...).

Au demeurant, bien que la vie humaine ne vaille pas son pesant d'or, la manipulation d'un revolver « Single » n'était pas dépourvue de certains risques pour les gens placés sous sa menace alors même que le porteur n'avait pas l'intention de faire feu. De deux choses l'une : ou bien l'arme était tenue en position « armé » avec le risque que comportait une détente trop facile ou alors restait à « l'abattu » avec pour inconvénient celui d'être « pris de vitesse » par l'adversaire.

L'introduction du revolver à « double action » réalise un progrès notoire qui met à l'abri la personne menacée... et les spectateurs d'un départ du coup intempestif. De plus, la mise en batterie de l'arme, sans rien perdre en rapidité sera plus aisée. Le mécanisme de base reste semblable. Un dessin nouveau de la gâchette complété d'une pièce auxiliaire de chien autorise l'armement et le départ du coup simultané par pression de la détente. Relevons que l'antagonisme du ressort de chien qui s'oppose à la traction effectuée sur la détente met à l'abri d'un départ non commandé.

Toutefois, cette technique de tir n'est valable que pour la défense immédiate, contre une agression soudaine. Aucun progrès n'étant parfait, cette importante novation demande au tireur une certaine force musculaire de la main. Ce déploiement provoque souvent un « coup de doigt » qui modifie la ligne de tir initiale.

Certains constructeurs de pistolets ont à leur tour voulu appliquer cette technique. Une telle réalisation autorise en effet le port de l'arme *chambre à cartouches garnie, chien à l'abattu et désassurée*, mais prête à faire feu *sans aucune manœuvre préliminaire*.

Les avantages du système sont évidents. De plus les ressorts principaux sont en position de repos tant que l'arme n'est pas utilisée.

En Europe, la firme Walther a réalisé d'excellentes armes semi-automatiques à « double action ». Avec ses modèles P 38, PP et PPK, elle s'est acquis une sérieuse clientèle.

Toutefois, les qualités de telles armes ont pour corollaire certains défauts qu'on ne saurait passer sous silence. Augmentation des pièces constitutives, complexité des appareils de sûreté, dessin tourmenté de la gâchette, prise du point d'arrêt plus « floue ».

Ces faiblesses nous incitent à proscrire le pistolet « double-action » pour l'emploi militaire et le tir de compétition. Par contre il sera l'arme de maison idéale. De même, il équippa à satisfaction policiers astreints au port d'une arme en permanence comme arme d'intimidation ou de défense occasionnelle.

R. Ramseyer

Chronique « A VIA-DCA » romande

Communications du Comité

Les officiers de DCA de langue française se sont réunis à Lausanne en assemblée générale annuelle samedi le 26 mars.

Le président a retracé l'activité de la société durant l'exercice écoulé. Ce compte rendu était optimiste, malgré les difficultés que rencontre chaque société à faire participer ses membres aux manifestations organisées pour eux. Le nombre des membres est réjouissant. La situation financière est saine.

Un comité quelque peu remanié a pris la direction des affaires pour une nouvelle période de deux ans:

Président: Col. EMG Racine Marcel, Payerne

Trésorier: Plt. Gorgerat, Yverdon

Secrétaire: Lt.Col. de Luze, Morges

Représentants des cantons:

Berne: Cap. Grivel, Bienne

Fribourg: Plt. Blanc, Fribourg

Genève: Plt. Métraux, Genève

Neuchâtel: Major Comtesse, Neuchâtel

Valais: Lt.Col. Favre, Sion

Vaud: Plt. Giron, Lausanne